

FIDUCIAIRE D'AUDIT ET DE CONSOLIDATION

EXPERTISE COMPTABLE - COMMISSARIAT AUX COMPTES

5, rue Margueritte -- 75017 PARIS

TEL : 01 56 33 21 21 -- FAX : 01 56 33 21 22

L'ADAPT

14, rue Scandicci

93508 Pantin

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

FIDUCIAIRE D'AUDIT ET DE CONSOLIDATION

EXPERTISE COMPTABLE - COMMISSARIAT AUX COMPTES
5, rue Margueritte – 75017 PARIS
TEL : 01 56 33 21 21 – FAX : 01 56 33 21 22

L'ADAPT

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

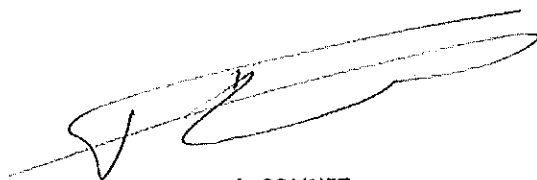
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

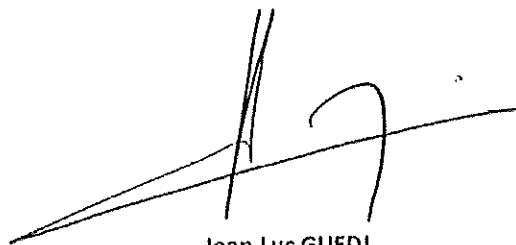
Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 31 Mai 2012

Fiduciaire d'Audit et de Consolidation



François COLINET
Associé



Jean Luc GUEDJ
Associé

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

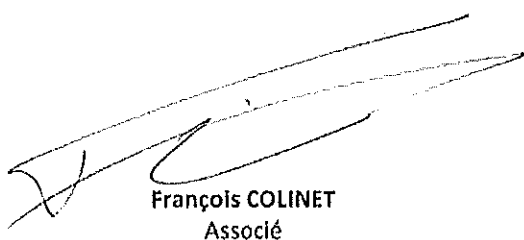
III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

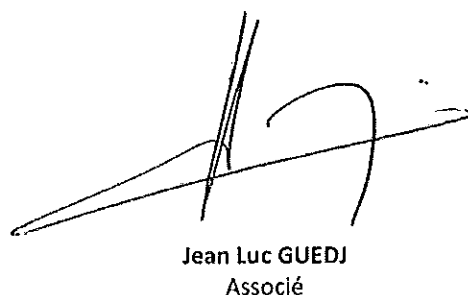
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 31 mai 2012

Fiduciaire d'Audit et de Consolidation



François COLINET
Associé



Jean Luc GUEDJ
Associé

COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2011

2011



Association L'ADAPT

Comptes annuels
31 décembre 2011

SOMMAIRE

BILAN ACTIF.....	3
BILAN PASSIF.....	4
COMPTE DE RÉSULTAT.....	5
PRINCIPES ET MÉTHODES.....	6
• Référentiel comptable	6
• Faits majeurs de l'exercice	6
• Compte d'emploi des ressources	7
• Changement de méthodes	7
Règles et méthodes comptables.....	8
• Immobilisations	8
• Amortissements	8
• Immobilisations financières, valeurs mobilières de placement	8
• Subventions d'investissement	8
• Les provisions pour risques et charges	9
• La provision pour indemnités de départ à la retraite	9
• Stocks	10
• Créances	10
• Fonds propres	10
• Résultat 2011	11
• Événements post-clôture	12
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2011.....	13
Annexe n° 1. Variations des immobilisations.....	13
Annexe n° 2. Subventions d'investissement	14
Annexe n° 3. Provisions réglementées.....	14
Annexe n° 4. Provisions.....	15
Annexe n° 5. Fonds dédiés.....	16
Annexe n° 6. Réserves.....	17
Annexe n° 7. Trésorerie disponible	18
Annexe n° 8. Charges constatées d'avance	18
Annexe n° 9. Produits constatées d'avance.....	19
Annexe n° 10. Hypothèques.....	19
Annexe n° 11. États des échéances des créances et des dettes	20
Annexe n° 12. Produits à recevoir.....	21
Annexe n° 13. Charges à payer	21
Annexe n° 14. Ressources.....	22
Annexe n° 15. Transfert de charges.....	22
Annexe n° 16. Produits exceptionnels	23
Annexe n° 17. Charges exceptionnelles.....	24
Annexe n° 18. Engagements hors bilan	25
Annexe n° 19. Contributions en nature	25

BILAN ACTIF

ACTIF en K€	Annexes	2011			2010
		BRUT	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé :					
Immobilisations incorporelles	1	1 715	1 335	380	350
Immobilisations corporelles	1	143 104	77 866	65 238	66 677
Immobilisations financières	1	9 628	0	9 628	9 510
TOTAL I		154 447	79 201	75 246	76 537
Actif circulant :					
Stocks et en-cours		488	2	485	395
Avances et acomptes sur commandes		151		151	1 229
Créances :	11				
Redevables et cptes rattachés		15 319	1 041	14 279	17 076
Clients et comptes rattachés		813	95	718	870
Personnel et comptes rattachés		136		136	143
Organismes sociaux		662		662	378
Etat et autres collectivités publiques		61		61	182
Débiteurs divers		8 746	18	8 728	8 051
Valeur mobilière de placement	7	34 735		34 735	31 519
Disponibilités	7	51 666		51 666	39 542
Charges constatées d'avance	8	872		872	1 012
TOTAL II		113 648	1 156	112 492	100 397
TOTAL GENERAL (I + II)		268 094	80 357	187 738	176 934

BILAN PASSIF

PASSIF en K€	Annexes	2011	2010
Fonds associatifs et réserves :			
<u>Fonds propres</u>			
<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>		20 086	20 082
<i>Ecart de réévaluation</i>		1 239	1 239
<i>Réserves</i>	6	44 834	42 699
<i>Report à nouveau</i>		-15 903	-15 668
<i>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</i>		-2 198	398
<u>Autres fonds associatifs</u>			
<i>Fonds associatifs avec droit de reprise</i>		3 889	2 389
<i>Report à nouveau Sous contrôle de tiers financeurs *</i>		-6 710	-8 171
<i>Résultat sous contrôle de tiers financeurs (excédent ou déficit)</i>		2 198	3 266
Subventions d'investissement	2	14 411	13 508
Provisions réglementées	3	12 279	7 194
TOTAL I		74 126	66 936
Provisions pour risques et charges	4	11 583	10 531
TOTAL II		11 583	10 531
Fonds dédiés			
Fonds dédiés	5	1 467	9 450
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées	11	24 781	24 538
Concours bancaires	7	48 983	36 783
Fournisseurs // Redevables et comptes rattachés		6 734	8 123
Personnel et comptes rattachés		6 210	6 754
Organismes sociaux et comptes rattachés		11 708	11 111
Etat et collectivités publiques		647	600
Autres dettes		1 278	1 747
Produits constatés d'avance	9	221	361
TOTAL III		102 029	99 467
TOTAL GENERAL (I + II+ III)		187 738	176 934

COMPTE DE RÉSULTAT

En K €uros	ANNEXE	Exercice 2011	Exercice 2010
Produits d'exploitation			
Ventes de marchandises, de produits fabriqués		3 200	3 144
Prestations de services	14	153 758	145 287
Production stockée		16	-60
Production immobilisée		119	0
Subventions d'exploitation		924	901
Dons		113	127
Cotisations		30	37
Donations et legs		0	45
Reprise sur provision (et amortissement)	4	3 705	1 586
Autres produits		15 837	14 154
TOTAL I		177 703	165 220
Charges d'exploitation			
Achats		9 377	8 588
Variation de stock		-75	113
Autres charges externes		39 719	34 700
Impôts, taxes et versements assimilés		8 646	7 827
Rémunération du personnel		74 651	68 985
Charges sociales		34 369	31 427
Dotation aux amortissements	1	7 252	6 986
Dotation aux provisions	4	3 520	2 833
Autres charges		1 097	1 205
TOTAL II		178 558	162 664
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-856	2 556
Produits financiers			
Intérêts et produits financiers		473	223
TOTAL I		473	223
Charges financières			
Intérêts et charges financières			
Charges financières autres		1 120	1 107
TOTAL II		1 120	1 107
2 RESULTAT FINANCIER		-647	-884
3 RESULTAT COURANT (1 + 2)		-1 503	1 672
Produits exceptionnels	16	5 473	12 131
Charges exceptionnelles	17	3 970	10 139
4 RESULTAT EXCEPTIONNEL		1 503	1 992
TOTAL DES PRODUITS		183 649	177 574
TOTAL DES CHARGES		183 649	173 910
Excédent ou déficit		0	3 664

PRINCIPES ET MÉTHODES

✦ Référentiel comptable

Les comptes de l'exercice 2011 ont été élaborés et présentés conformément aux principes comptables généraux ci-après, énoncés par le règlement 99.01 sur les modalités d'établissement des comptes annuels des associations et dont le respect constitue un des éléments de la sincérité des comptes :

Principes de :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Non-compensation,
- Permanence des méthodes d'évaluation.

Le plan comptable adopté fait en grande partie référence aux dispositions de l'instruction 87.67, du 16 mars 1987 relative à l'adaptation de l'instruction comptable applicable aux établissements hospitaliers (M22), aux services sanitaires et au décret comptable budgétaire et financier du 22 octobre 2003 pour les établissements sociaux, et médico-sociaux, gérés par des organismes privés à but non lucratif.

✦ Faits majeurs de l'exercice

En 2011, la mise en œuvre du projet associatif, la territorialisation et la réorganisation du siège social sont autant d'évènements majeurs pour notre association.

Financièrement, on notera que la mise en exploitation du CMPR de Châtillon fin 2010 a donné lieu au paiement d'un loyer exceptionnel de 6 millions d'Euros début 2011 qui a été constaté dans son intégralité sur l'exercice, en charge de services externes.

Dix huit salariés ayant bénéficié du plan de sauvegarde de l'emploi à la fermeture du CMPR de Soisy sur Seine en 2010 ont déposé un recours au tribunal des Prud'hommes d'Evry en 2011. Ils dénoncent la mesure afin que le licenciement soit entaché de nullité ou que sa cause réelle et sérieuse soit invalidée. Les demandes en réparation s'élèvent à 1 164 K€. Considérant la requête infondée, L'ADAPT fait le choix de ne pas provisionner le risque dans les comptes 2011.

★ **Compte d'emploi des ressources**

Compte Emploi des Ressources 2011			
EMPLOIS		RESSOURCES	
SENSIBILISATION	154 K€	DONS	113 K€
FRAIS DE COLLECTE	194 K€	COTISATIONS	31 K€
RESEAU DES REUSSITES	188 K€	LEGS	0 K€
		AUTRES FONDS PRIVES	392 K€
Total	536 K€	Total	536 K€

★ **Changement de méthodes**

Aucun changement de méthodes ou de présentation n'est intervenu par rapport au précédent exercice clos.

L'ensemble des établissements clôture leurs comptes au 31 décembre 2011.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

★ Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties sur leur durée d'utilisation.

★ Amortissements

Les durées et les modes d'amortissement sont les suivants :

Durée d'amortissements en année(s)			
	Linéaire	Dégressif	Durée
Immobilisations incorporelles :			
Autres immobilisations incorporelles			
Logiciels	X		1 à 3
Immobilisations corporelles :			
Agencement, aménagement de terrain	X		20 à 40
Constructions	X		40 à 60
Installations techniques, matériels et outillage	X		15 à 25
Autres immobilisations corporelles	X		5 à 15

★ Immobilisations financières, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'utilité à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

★ Subventions d'investissement

■ *Sans droit de reprise*

Les subventions sur les biens affectées à des biens renouvelables sont maintenues dans les fonds propres.

■ *Avec droit de reprise*

Les subventions d'investissement sont reclassées en compte de régularisation passif et reprises en résultat consolidé au même rythme que les amortissements pour dépréciation des immobilisations qu'elles permettent de financer.

✦ Les provisions pour risques et charges

La méthode de comptabilisation des provisions varie en fonction des secteurs d'activité dans lequel l'établissement se trouve (sanitaire, médico-social, autres activités sous gestion propre).

En général, les provisions pour litiges, charges de personnel, retraites et licenciements sont en charges d'exploitation avec, en principe, un accord préalable de la Tutelle. Elles sont dotées annuellement par un compte de charges « dotations » ou produits « reprises de provision » qui figurent dans le compte de résultat.

Les provisions pour risques divers sont généralement comptabilisées en exploitation. Cependant, ces provisions peuvent être constituées en contrepartie d'affectation de résultat antérieur en accord avec l'autorité de tarification sur le compte administratif et les résultats proposés par l'association. Dans ce cas, ces mouvements ne sont pas comptabilisés en charges d'exploitation mais affectés directement dans les comptes de bilan.

✦ La provision pour indemnités de départ à la retraite

Les provisions pour départ à la retraite sont comptabilisées en accord avec l'autorité de tutelles pour le coût du départ des salariés à une date proche de leur départ (de un à trois ans à compter de la date de départ présumé).

Ces provisions sont calculées selon les paramètres suivants :

Convention collective :	Hospitalisation privée à but non lucratif- FEHAP
Indemnités de fin de carrière :	Conventionnelles
Progression des salaires :	1.5% (non cadres) – 2.5% (cadres)
Table de mortalité :	TV88/90 – initiative du départ : salarié
Taux d'actualisation :	2,5 % par an – Turn over : 7.5% par an constant
Charges sociales	Incluses
Date présumée de départ à retraite	65 ans

Le montant total des droits à Indemnité de fin de carrière est estimé à 8 454 K€ pour l'ensemble des salariés :

Montant des droits estimés	8 454 k€
Montants comptabilisés	3 753 k€
Montant des engagements restants	4 701 k€

✦ **Stocks**

Les combustibles stockés font l'objet d'une évaluation et sont portés en stock.

Les matières premières, fournitures, produits pharmaceutiques et produits finis commercialisés par le secteur protégé font l'objet d'un inventaire, valorisé soit selon la méthode du coût moyen pondéré, soit selon la valorisation de la dernière facture.

Les fournitures et consommables non consommées sont comptabilisés en « charges comptabilisées d'avance ».

✦ **Créances**

Les créances sont comptabilisées au coût historique. En cas de risque d'irrecouvrabilité une provision pour dépréciation est constatée.

✦ **Fonds propres**

La nouvelle présentation du bilan fait ressortir les fonds propres en deux catégories :

- les fonds propres
- les autres fonds associatifs

Les fonds propres :

Les fonds propres comprennent les fonds associatifs à hauteur de 20 086 K€ qui ne peuvent pas être repris par les membres de l'association. Ils sont composés en grande partie par des subventions d'équipement pour 16 051 K€. Les subventions d'équipement ont été attribuées à l'association pour la réalisation de ses projets techniques.

Les réserves d'un montant de 44 834 K€ se subdivisent en plusieurs comptes (voir annexe 6). Elles proviennent des affectations de résultat de l'ensemble des activités de l'association. Elles ne peuvent être utilisées pour 34 131 K€ que pour le secteur médico-social et sanitaire dans le cadre des projets d'établissements correspondants et après autorisation des autorités de tarification.

Le report à nouveau de – 15 903 K€ correspond aux déficits antérieurs non encore affectés provenant des activités hors champs du sanitaire et du médico-social.

Le résultat de l'exercice représente le résultat comptable des autres activités, soit un déficit de 2 198 K€

Les autres fonds associatifs :

Les fonds associatifs avec droit de reprise pour 3 889 K€ correspondent à des apports extérieurs (apports des membres de l'association, dons et legs) pouvant être repris en fonction des conditions prévues dans les conventions ou actes signés. Ces fonds sont composés de :

Souscriptions d'installation	1 703 K€
Indemnités spéciales	686 K€
Subvention d'investissement	1 500 K€

Les reports à nouveau sous contrôle de tiers financeurs correspondent aux résultats en attente d'affectation. Ce sont les résultats des centres sous dotations globales ou en prix de journée et qui n'ont pas encore reçu leurs comptes administratifs validés par les tutelles. La provision pour congés payés est classée dans les dépenses non opposables aux tiers financeurs sanitaires et médico-sociaux pour un montant de 7 708 K€.

Résultat 2011

Secteur d'activité	Résultat comptable (K€)	Résultat économique (K€)
Sanitaire	739	739
Médico-social	2 262	2 693
- dont ESAT budget commerciaux	425	425
Provisions congés payés	- 803	- 803
Résultats sous tiers financeurs	2 198	2 629
Autres activités	- 2 198	- 2 198
Résultat gestion propre	- 2 198	- 2 198
Résultat total	0	431

Le résultat sous contrôle de tiers financeurs correspond au résultat 2011 des activités médico-sociales et sanitaires en attente de validation. Le résultat comptable est excédentaire de 2 198 K€ (résultat économique 2 629 K€) et se décompose ainsi :

- Pour les établissements sanitaires par un résultat comptable et économique de 739 K€ excédentaire. Depuis 2006, dans le cadre des États Prévisionnels de Recettes et de Dépenses, les excédents ou déficits sont négociés avec les autorités de tarification en fonction des projets d'établissements.
- Pour les établissements médico-sociaux, par un résultat comptable de 2 262 K€ (résultat économique : 2 693 K€). Les résultats économiques déficitaires à affecter pourront être refinancés dans les budgets 2013, ou compensés sur les réserves selon les directives des Agences Régionales de Santé. Leur montant atteint 961 K€.

- Les résultats économiques excédentaires à affecter pour un montant de 3 229 K€, viendront en déduction des ressources 2013, ou pourront être affectés en réserves selon les directives des Agences Régionales de Santé.

- La variation annuelle 2010/2011 de la provision pour congés payés est impactée dans la partie résultat sous contrôle de tiers financeurs pour - 803 K€.

Les autres activités sortent un résultat déficitaire de - 2 198 K€.

★ Événements post-clôture

Aucun évènement significatif susceptible de modifier les comptes annuels au 31 décembre 2011 n'est apparu après la clôture de l'exercice.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2011

Annexe n° 1. Variations des immobilisations

MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS

En K€	Montant au 01/01/11	Acquisition	Cessions	Montant au 31/12/2011
Immobilisations incorporelles	1 739	212	235	1 715
Immobilisations corporelles	140 030	6 835	6 061	140 804
Immobilisations en cours	1 908	2 048	1 656	2 300
immobilisations financières	9 515	3 668	3 556	9 628
TOTAL	153 192	12 763	11 509	154 447

MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

En K€	Montant au 01/01/11	Dotations (1)	Sortie	Montant au 31/12/2011
Immobilisations incorporelles	1 385	161	211	1 335
Immobilisations corporelles	75 266	7 245	4 645	77 866
Immobilisations financières				
TOTAL GENERAL	76 651	7 406	4 856	79 201

(1) Dont charges d'exploitations : 7 365 K€
Dont charges exceptionnelles : 41 K€

Annexe n° 2. Subventions d'investissement

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

EN k€	01/01/2011	Subventions reçues	Quote part virée au résultat	Transferts de compte	31/12/2011
TAXE D'APPRENTISSAGE	7 181	2 214	1 749	-17	7 629
REGION & AUTRES SUBVENTIONS	6 327	710	447	192	6 782
SOLDE en K€	13 508	2 924	2 196	175	14 411

Annexe n° 3. Provisions réglementées

ANNEXE PROVISIONS REGLEMENTEES

en K€	Situation au 01.01.11	Augmentations	Diminutions	Situation au 31.12.11
Reserve de trésorerie	2 123	0	0	2 123
Renouv.Immos	3 927	5 303	243	8 987
Diff.Real.is.Actif	1 049	25	3	1 071
Diff.Valoris.FGM	95	4	0	99
TOTAL	7 194	5 332	246	12 279

Annexe n° 4. Provisions

PROVISIONS

Les provisions passent de 10 531 K€ à 11 583 K€ selon le détail ci-dessous :

En K€	2011	2010
Montant au 1^{er} janvier	10 531	7 358
Reprise d'agrément A Nouveau	0	3 453
Augmentations pour :		
LITIGES	539	603
RISQUES DIVERS	2077	1 346
CHARGES DE PERSONNEL	32	
RETRAITES	729	640
LICENCIEMENT	82	104
<u>Sous total</u>	3 460	6 146
Diminutions pour :		
LITIGES	136	443
RISQUES DIVERS	1590	1 874
CHARGES DE PERSONNEL	52	5
RETRAITES	571	589
LICENCIEMENT	59	62
<u>Sous total</u>	2 408	2 973
Montant au 31 décembre	11 583	10 531

N.B : cette annexe est à rapprocher au passif du bilan, poste provisions pour risques et charges

* Le changement de méthode est justifié par l'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-6.

DETAILS DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Situation au 31.12.2010	Augmentation en K€			Diminutions en K€			Situation au 31.12.2011
		Dotation compte 68	Affectation de résultats et /ou autres	Total	Reprises compte 78	Affectation de résultats et /ou autres	Total	
Litiges	1 219	448	91	539	104	32	136	1 622
Risques divers	5 358	1 926	151	2 077	1 460	130	1 590	5 845
Charges de Personnel	198	32	0	32	46	7	52	178
Retraites	3 595	622	107	729	553	18	571	3 753
Licenciement	161	82	0	82	48	10	59	184
TOTAL	10 531	3 111	349	3 460	2 211	197	2 408	11 583

« N.B : cette annexe est à rapprocher au passif du bilan, poste provisions pour risques et charges et au compte de résultat, aux postes dotations et reprises aux provisions »

Annexe n° 5. Fonds dédiés

FONDS DEDIES

Les fonds dédiés passent de 9 450 k€ à 1 467 k€ selon le détail ci-dessous :

En K€	2011	2010
Montant au 1^{er} janvier	9 450	7 103
Dotations pour :		
PROJET DIVERS	47	55
FONDS DE COMPENSATION VIE AUTONOME	-	-
PROJET D'INVESTISSEMENT	2 000	4 017
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	168	274
PROJET ASSOCIATIF	-	239
Sous total	2 215	4 584
Reprises pour :		
PROJET DIVERS	33	85
FONDS DE COMPENSATION VIE AUTONOME	-	102
PROJET D'INVESTISSEMENT	6 905	1 499
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	2 049	473
PROJET ASSOCIATIF	1 151	79
RTT	60	-
Sous total	10 198	2 238
Montant au 31 décembre	1 467	9 450

N.B : cette annexe est à rapprocher au passif du bilan, poste Fonds dédiés

DETAIL SOLDES AU 31/12/11 en k€	
ACTION ENFANTS PARIS	0
PROJET DIVERS	260
FONDS DE COMPENSATION VIE AUTONOME	60
PROJET D'INVESTISSEMENT	699
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	323
PROJET ASSOCIATIF	125
TOTAL AU 31 décembre 2011	1 467

Annexe n° 6. Réserves

RESERVES						
En K€	2011				TOTAL 2010	variation 2010/2011
	Activités Sanitaire	Activités Médico social	Autres activités	TOTAL 2011		
Résultats mis en réserve	0	1 814	9 770	11 585	10 892	693
Réserves affectées à l'investissement	11 474	14 125	188	25 787	24 596	1 191
Réserves de Trésorerie	2 138	5 654	680	8 471	8 100	371
Réserves de Compensation	0	2 348	0	2 348	2 116	232
Autres Réserves	134	179	64	378	378	0
Dépenses Rejetées	0	-3 568	0	-3 568	-3 241	-327
Report à nouveau en instance d'affectation	0	-167	0	-167	-142	-25
Sous Total	13 746	20 385	10 702	44 834	42 699	2 135
TOTAL	44 834					

N.B : cette annexe est à rapprocher au passif du bilan, poste Réserves

Annexe n° 7. Trésorerie disponible

TRESORERIE DISPONIBLE		
En K€	2011	2010
VMP*	34 735	31 519
Disponibilité	51 666	39 542
Concours bancaires	-48 983	-36 783
Disponibilité nette	37 418	34 278

* Les Valeurs Mobilières de Placement ont été valorisées au 31 décembre 2011 pour un montant de 35 M€ par un mécanisme de vente et de rachat. Cette opération a pour but de constater précisément les produits financiers de l'année 2011. Ces produits financiers sont imputés dans le budget du siège en recettes complémentaires.

Annexe n° 8. Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		
En K€	2011	2010
. Achats de marchandises et autres approvisionnements	129	124
. Autres achats et charges externes	717	888
. Charges de personnel	25	0
. Dépenses de Formation	1	0
. Impôts, taxes et versements assimilés	0	0
<i>Sous total Activité Sous Tutelle</i>	<i>780</i>	<i>960</i>
<i>Sous total Activité Hors Tutelle</i>	<i>92</i>	<i>52</i>
TOTAL L'ADAPT	872	1 012

Annexe n° 9. Produits constatées d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
En K€	2011	2010
Forfaits journaliers		50
Remboursement frais de personnel détaché	10	
QP promofaf actions de formation Siège		38
Produits conventionnelles non taxables	30	
Remboursement MAIF	9	103
Autres produits constatés d'avance	3	52
Autres Subventions (Agéfiph, Caisse d'Epargne)	6	3
GPEC	50	0
Remboursement salaires charges contrat qualif/CES	8	
Prestation service (département entreprise)	105	115
TOTAL L'ADAPT	221	361

Annexe n° 10. Hypothèques

ETAT des HYPOTHEQUES	
Pour les dossiers depuis 1998	K€
VIRAZEIL	Capital restant dû au 31/12/2011 (emprunt) = 2 076 K€
1. Promesse hypothécaire (1e rang) au profit du <u>CREDIT COOPERATIF</u> de : 610 K€ 2. Engagement à signer une affectation hypothécaire au profit de <u>DEXIA</u> , à sa 1e demande, de : 1 730 K€ (engagement pris sur 50% des montants empruntés)	
THIONVILLE	Capital restant dû au 31/12/2011 (emprunt) = 674 K€
1. prénotation hypothécaire au profit de la <u>commune de THIONVILLE</u> pour le prêt de DEXIA de : 1 054 K€	
TROUY	Capital restant dû au 31/12/2011 (emprunt) = 2 590 K€
1. Hypothèque de 1e rang au profit du <u>CREDIT COOPERATIF</u> de : 3 900 K€	

Annexe n° 11. États des échéances des créances et des dettes

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

CREANCES 2011	Montant net en K€	ECHEANCES	
		jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Créances à l'actif immobilisé	2 248	0	2 248
Créances de l'actif circulant :	24 735	24 735	0
Clients et comptes rattachés	718	718	
Avances et acomptes sur commandes	151	151	
Autres créances (à détailler si besoins)			
- Redevables et comptes rattachés	14 279	14 279	
- Personnel et comptes rattachés	136	136	
- Organismes sociaux	662	662	
- Etat et autres collectivités publiques	61	61	
- Débiteurs divers	8 728	8 728	
TOTAL GENERAL	26 983	24 735	2 248

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

DETTES 2011	Montant brut en K€	ECHEANCES	
		jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Dettes financières :	24 781	1 998	22 783
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24 781	1 998	22 783
Autres dettes :	26 577	26 577	0
Dettes fournisseurs	6 734	6 734	
Personnel et comptes rattachés	6 210	6 210	
Organismes sociaux et comptes rattachés	11 708	11 708	
Etat et autres collectivités publiques	647	647	
Autres dettes	1 278	1 278	
TOTAL GENERAL	51 358	28 575	22 783

N.B : cette annexe est à rapprocher à l'actif et au passif du bilan, postes créances et dettes